

## Un Accord sans précédent



Photo: Bill McCarthy

C'est au Canada qu'a eu lieu la première visite à l'étranger du président des États-Unis. L'Accord de libre-échange et les pluies acides ont été parmi les sujets à l'ordre du jour.

L'Accord commercial entre le Canada et les États-Unis, le plus important du genre jamais conclu entre deux pays, entrait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il porte sur les échanges et les questions connexes, et comprend d'importantes mesures nova-

trices qui profiteront pendant longtemps aux économies canadiennes et américaines.

L'Accord est appelé à servir de modèle aux ententes commerciales conclues sur la base de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). D'un ensemble disparate d'engagements souscrits dans le cadre du GATT ainsi que d'arrangements bilatéraux ou spéciaux, il fait un traité qui devrait, pour l'avenir prévisible, régir les relations économiques et commerciales entre le Canada et les États-Unis.

L'Accord est un vigoureux manifeste contre le protectionnisme et pour la libéralisation des échanges. Il reflète l'engagement des deux gouvernements envers la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale, par l'entremise des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent sous l'égide du GATT.

L'Accord imprimera une orientation nouvelle à la plus importante relation commerciale au monde. Les deux pays verront, de ce fait, leurs économies croître et prospérer.

À mesure que l'Accord de libre-échange sera mis en vigueur sur une période de dix ans, l'accès au marché américain deviendra meilleur et plus sûr.

L'Accord couronne les efforts que déploient depuis un siècle les Canadiens et les Américains en vue d'améliorer et de rendre plus sûr le cadre de leurs relations économiques et commerciales.

## RCI étend son service de diffusion

Seize millions de personnes de par le monde gardent chaque jour contact avec le Canada par l'entremise de Radio Canada International (RCI), le service ondes courtes de Radio-Canada. Et ce nombre ira sans doute en augmentant, grâce à deux nouveaux accords d'échange qui amélioreront le service aux auditeurs ondes courtes au Moyen-Orient et dans la région Asie-Pacifique.

À partir du 2 avril, RCI offrira aux auditeurs du Moyen-Orient un signal de meilleure qualité et des émissions plus longues, diffusées à des heures d'écoute plus pratiques 7 jours sur 7, plutôt que du lundi au vendredi seulement. Avec des émissions d'une demi-heure, deux en français et deux en anglais, la durée totale de nos émissions passera à 14 heures, soit presque trois fois plus que ce que RCI diffusait auparavant au Moyen-Orient. En outre, les

émissions seront présentées trois heures plus tôt et commenceront donc à 3 h UTC afin de rejoindre les auditeurs qui écoutent RCI avant de commencer la journée.

Ce service amélioré a été rendu possible grâce à un accord d'échange de temps d'antenne signé avec Radio Autriche Internationale (ROI). RCI utilisera les installations de ROI à Moosbrunn, près de Vienne, pour atteindre le Moyen-Orient, et ROI relaiera ses émissions vers les États-Unis à partir de nos émetteurs de Sackville, au Nouveau-Brunswick.

RCI a également conclu un accord du même type avec Radio Beijing et relaiera ses émissions en japonais dès le 2 avril par les émetteurs de Radio Beijing à Xian, ce qui assurera une meilleure réception au Japon. Xian constituera également l'un des deux relais pour la programmation anglaise de la région Asie-Pacifique.